

**Zeitschrift:** Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire

**Herausgeber:** [s.n.]

**Band:** 17 (2010)

**Heft:** 2: Les intellectuels en Suisse au 20e siècle = Intellektuelle in der Schweiz im 20. Jahrhundert

**Artikel:** Les attachés culturels : des intellectuels à la croisée des chemins

**Autor:** Gillabert, Matthieu / Milani, Pauline

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-306567>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# Les attachés culturels

## Des intellectuels à la croisée des chemins

**Matthieu Gillabert, Pauline Milani**

Comme l'intellectuel, dont la polysémie n'est plus à prouver, l'attaché culturel suisse se laisse difficilement définir. Alors que le premier a fait l'objet de multiples études, le second constitue presque une énigme due, comme on le verra dans cet article, tant à ses origines qu'au nombre restreint de protagonistes qui ont exercé cette fonction. Etablis entre 1939 et 1946, les premiers postes concentrent à la fois des questions de presse et de culture, confondant ainsi propagande médiatique et rayonnement culturel. L'intitulé de leur fonction – ils s'appellent parfois «attaché de presse», parfois «attaché culturel» – révèle à lui seul le caractère mouvant de ce cahier des charges.<sup>1</sup> Cette ambiguïté fondatrice rend la notion très floue mais permet aussi l'utilisation de grilles de lecture peu fréquentes en histoire diplomatique: par leur insertion dans les catégories souvent opposées que sont l'Etat et la culture, les attachés culturels peuvent ainsi devenir objet d'étude d'une histoire intellectuelle renouvelée.

Pour cela, il nous faut quitter le genre biographique souvent privilégié en histoire des intellectuels version helvétique.<sup>2</sup> Loin des destinées «forcément exceptionnelles» des figures dominant le champ culturel, cette histoire appelle en effet à se pencher sur les seconds couteaux en mesurant leur engagement. L'intérêt d'étudier ces personnages secondaires réside, d'une part, dans le suivi de trajectoires parcourant les champs politique, culturel et institutionnel et, d'autre part, dans le fait que ces individus, capables et autorisés à s'exprimer, sont les révélateurs des mentalités d'une institution ou d'une administration. Mais les disciplines liées aux relations internationales étudient peu la prise de parole individuelle et la créativité intellectuelle des diplomates. Ainsi, par exemple la revue *Politique étrangère*, éditée par l'*Institut français des Relations internationales*, ne consacre presque aucun numéro depuis son lancement en 1936, aux apports littéraires et culturels des diplomates. Dernièrement toutefois, Pasquale Baldocci et Stefano Baldi, à la fois diplomates et universitaires, ont publié un inventaire des publications littéraires et scientifiques des diplomates transalpins.<sup>3</sup> En Suisse, ces travaux ont eu un premier écho avec l'essai de bibliographie réalisé par l'ancien ambassadeur Jacques Rial sur les publications personnelles des diplomates suisses depuis 1848.<sup>4</sup>

Car les diplomates ne se laissent pas facilement enfermer dans la catégorie des «intellectuels». Que l'on utilise le terme pour désigner les créateurs culturels au sens large ou, de manière plus restreinte, dans le sens de l'engagement d'acteurs sociaux dans l'espace public, la question de l'appartenance des diplomates au groupe des intellectuels est ouverte. Un angle d'approche intéressant est fourni par Gisèle Sapiro qui utilise un concept de «champ intellectuel» à géométrie variable. Il varie notamment selon les déplacements du curseur de l'autonomie de l'intellectuel face à l'institution qui l'emploie. Cet axe permet de penser plus facilement les diplomates comme des intellectuels. Parmi ceux-là, il est une catégorie institutionnelle, en Suisse, dont la vocation est justement de jeter des ponts avec le champ culturel et médiatique: celle des attachés de presse et celle de leurs successeurs, les attachés culturels. Ils sont tout désignés pour se voir appliquer la grille de lecture développée par la sociologue.<sup>5</sup>

Selon Sapiro, un diplomate serait de toute façon dans une situation d'«hédonie», c'est-à-dire dans une attitude de soumission à la «mission sociale» imposée par l'Etat.<sup>6</sup> Il n'a pas, comme un intellectuel «universaliste», de garantie d'agir de manière autonome. Dans le cas des diplomates, la marge est en effet étroite entre le lourd poids de la raison d'Etat et l'espace exigu de la liberté d'expression. Bien que durant longtemps la règle de discréption ait été tacite, l'administration fédérale a formulé des directives assez strictes suite à la publication d'ouvrages de diplomates comme ceux de René de Weck<sup>7</sup> et de Bernard Barbey,<sup>8</sup> rendant progressivement obligatoire l'obtention d'une autorisation expresse du Département politique fédéral (DPF) avant de publier un écrit.<sup>9</sup> Les attentes comme les conditions posées au départ par leur employeur ne sont donc pas à même de propulser les diplomates dans le champ des «intellectuels» quand bien même la pratique de leur activité les rangerait dans la catégorie des écrivains «malgré eux»: leur tâche requiert en effet un trait de plume assez précis pour que les rapports aient un avenir auprès de leur destinataire; leur vie passée à nouer des contacts permet d'entrer dans des réseaux d'influence que ne bouderait pas l'intellectuel soucieux de peser dans le débat public.

Mais les sujets qu'ils rencontrent sont bien souvent ceux qui touchent directement à la «Raison d'Etat»: que ce soient dans les questions économiques, stratégiques et politiques, les diplomates ne sont que des instruments pour mettre en œuvre des décisions prises par les instances dirigeantes. C'est dans le secteur infime de la diplomatie culturelle qu'une certaine marge de manœuvre semble pourtant se dessiner. Le rayonnement culturel d'un Etat émis à un niveau officiel est une pratique qui, en Suisse, s'est timidement instaurée au lendemain de la guerre. Elle mobilise un nouveau personnel spécialisé formé hors du sérap. Dans la nébuleuse des intellectuels, cette figure de l'expert semble devenir incontournable dans le second 20e siècle.<sup>10</sup>

Il convient donc d'explorer les possibilités – et les limites – institutionnelles qu'offrent ces nouveaux postes d'attachés de presse et de culture pour des diplomates spécialement appelés pour leurs compétences spécifiques. Cette contribution ignore volontairement le parcours d'intellectuels qui sont soit restés en marge du corps diplomatique comme François Lachenal,<sup>11</sup> soit qui sont devenus, pour un temps seulement, des diplomates comme Carl Jacob Burckhardt<sup>12</sup> ou qui n'ont pas été engagés pour leur compétence d'homme de lettres dans le cas de René de Weck.<sup>13</sup>

## La guerre: porte ouverte à de nouveaux profils diplomatiques

Imprégné de l'idéologie radicale de l'Etat fédéral de 1848, le système diplomatique est resté longtemps embryonnaire.<sup>14</sup> Il connaît une première expansion durant l'entre-deux-guerres, avant d'être stoppé puis amoindri dès la fin des années 1940.<sup>15</sup> Malgré cela, l'arrivée des attachés de presse s'explique par l'importance, lors du conflit, de la propagande et donc aussi de la circulation des idées, dans les relations internationales.

Le retour à la neutralité intégrale en 1938 a rendu la Suisse soucieuse de son image à l'étranger et désireuse de faire comprendre sa politique étrangère. On comprend dès lors pourquoi les premiers attachés de presse apparaissent à la fin des années 1930 à Rome et à Berlin, là où la menace politique et culturelle est la plus palpable. Ces attachés sont des journalistes officieusement rétribués pour servir la légation. Mais ces deux postes sont abandonnés lors de la chute des puissances totalitaires. Celui de Londres, créé en septembre 1939, est par contre un succès, qui plus est dans le bon camp. Dans ce cas, la centrale à Berne a engagé un journaliste dans le service diplomatique et l'on décide, après la guerre, de maintenir en place son titulaire, Eric Kessler.

Au lendemain du conflit, c'est en effet vers les pays anglo-saxons, nouveaux maîtres du jeu international, que cette nouvelle diplomatie culturelle doit agir. Il s'agit alors davantage d'une opération de séduction que de véritables échanges culturels tous azimuts. A la demande d'Alexandre Girardet, ministre suisse à Prague (il était auparavant à la légation de Londres et a pu apprécier l'activité de Kessler), pour obtenir un attaché de presse et culturel, le DPF répond rapidement qu'il ne dispose pas du personnel compétent pour les pays de l'Est.<sup>16</sup>

Lorsque, en 1945, le DPF procède à l'ouverture de nouvelles légations, les débats à l'Assemblée fédérale vont porter notamment sur l'utilité des diplomates dans la reprise des relations culturelles internationales.<sup>17</sup> Plusieurs parlementaires relèvent, lors du débat de la session d'automne 1945 des Chambres fédérales, l'importance de la presse et des relations culturelles et intellectuelles pour la

bonne image de la Suisse à l'étranger. Ce souci de communication s'exprime dans le monde politique mais aussi culturel, et se cristallise ainsi dans la politique culturelle fédérale émergente. Ces préoccupations vont trouver une triple traduction institutionnelle. Premièrement, Pro Helvetia, instrument par excellence de la politique culturelle, participe au rayonnement de la Suisse à l'étranger en soutenant l'exportation des milieux culturels privés très imprégnés du patriottisme issu de la guerre. Elle est confortée dans cette tâche en recevant le statut de fondation de droit public en 1949. Deuxièmement, la réorganisation du DPF, en 1946, donne naissance au service *Information et Presse*, chargé des liens avec les journalistes suisses et étrangers. Enfin, en 1945, le DPF dépêche les premiers attachés de presse et de culture<sup>18</sup> dans trois légations, celles des vainqueurs occidentaux: Londres, Paris et Washington. Si ce dynamisme augmente la capacité de politique culturelle à l'étranger, elle entraîne également des rivalités entre ces services: le DPF demande en effet au Département fédéral de l'Intérieur, tutelle de Pro Helvetia, d'ôter la compétence du rayonnement culturel à la fondation, arguant qu'il enverrait lui-même des attachés culturels. Philipp Etter, concepteur de cette institution, refuse en soulignant l'objectif culturel, et non politique, qui doit échoir au rayonnement.<sup>19</sup>

La guerre et l'après-guerre offrent ainsi la possibilité à des personnalités actives hors du sérail diplomatique d'y faire leur entrée pour mettre à disposition leurs compétences médiatiques et culturelles d'intellectuels. Dans ce laps de temps, l'itinéraire de ces trois attachés montre les potentialités et les limites, l'autonomie et l'assujettissement institutionnel que cette activité leur réserve. Selon la typologie de Gisèle Sapiro, nous avons trois cas de figure qui marquent le champ des possibles pour ces nouveaux diplomates:<sup>20</sup> Eric Kessler, l'«intellectuel organique» qui renonce à son autonomie intellectuelle et qui se moule rapidement dans la carrière classique du diplomate, monnayant ses capacités de journaliste pour sauter les étapes; August R. Lindt qui, comme Kessler, entre aisément dans la fonction diplomatique mais qui met à profit ses compétences et son charisme, devenant ainsi un véritable «conseiller du prince»; Bernard Barbey qui oscille entre les postures d'«intellectuel universaliste» et d'«intellectuel organique».

### **Eric Kessler, les débuts balbutiants de la diplomatie d'influence**

Il n'est pas évident, *a priori*, de situer Eric Kessler dans le champ des intellectuels: il semble qu'il n'ait publié aucun ouvrage, il n'apparaît dans aucune controverse publique où il aurait pris position. Né en 1897 à Winterthur, il étudie aux universités de Zurich, Genève, Paris et Göttingen et obtient un doctorat

ès lettres. Ceci mérite déjà d'être relevé puisque ce cursus fera de Kessler plutôt une exception dans le corps diplomatique majoritairement composé de juristes. Pendant les années 1930, il est correspondant, principalement de la *Neue Zürcher Zeitung*, à Londres.<sup>21</sup>

A 40 ans, cette dernière fonction lui a solidement mis le pied à l'étrier de la carrière diplomatique: d'une part, sa collaboration à un journal, dont l'influence à Berne est notoire, lui assure une reconnaissance du DPF; ses contacts avec les milieux journalistiques et intellectuels de la *city* lui vaudront l'attention du ministre Charles Paravicini lors de ses dernières années en fonction. Celui-ci, en 1938, fait remarquer au conseiller fédéral Giuseppe Motta des lacunes dans la communication du département à l'égard de la presse étrangère, ceci particulièrement à un moment où la proclamation d'un retour à la neutralité intégrale exige d'être bien comprise par tout le monde.<sup>22</sup>

C'est en effet dans ce contexte qu'est créé, en 1939, le premier poste d'attaché de presse occupé par Kessler. Il devient, selon la typologie de Gisèle Sapiro, un «intellectuel d'institution» – ou intellectuel organique – qui a pour tâche «d'illustrer et de défendre la doctrine» de l'institution, en l'occurrence la neutralité de la Suisse.<sup>23</sup> Sollicité pour ses capacités de plume et ses entrées dans les milieux mondains londoniens et soutenu par l'influent et anglophile William Rappard, il profite de ce poste pour gravir désormais tous les échelons de la carrière diplomatique: moins de 15 ans plus tard, il sera nommé ministre, puis ambassadeur.

Dans le cas de Kessler, il est intéressant d'observer davantage la fonction que l'organe. Cette fonction d'attaché de presse, durant la guerre, est un ballon d'essai lancé par le DPF. Celui-ci veut avant tout diriger cette nouvelle diplomatie médiatique vers les dirigeants et non vers l'opinion publique. L'attaché de presse se doit donc d'être un amateur des salons feutrés. Clemente Rezzonico, chef du service de la presse et de la propagande du DPF, l'entend ainsi lorsqu'il reproche à Hans Frölicher d'employer, à Berlin, pour les questions de presse, un subalterne «pas assez souple et pas suffisamment mondain».<sup>24</sup>

Pour Kessler, il ne s'agit pas de rédiger des articles flatteurs sur la Suisse car le DPF s'en occupe avec ses *Bulletins pour l'information de la presse étrangère*. En plus d'éplucher la presse anglaise et étrangère, sa tâche est plutôt de diffuser des informations positives sur la Suisse parmi les élites politiques et intellectuelles anglaises et d'en récolter de précieuses sur l'image du pays en Grande-Bretagne.<sup>25</sup> Outre cette activité de *soft power* helvétique avant l'heure,<sup>26</sup> il semble que Kessler ait été un interlocuteur privilégié par le *Foreign Office* qui considérait les autres diplomates suisses comme majoritairement anglophobes. C'est du moins ce que prétend l'historien Neville Wylie: Kessler aurait même été un collaborateur des services secrets britanniques pour lesquels il aurait

collaboré en livrant un «useful material on German dealings with the Swiss throughout the war».<sup>27</sup>

Rapidement, le titre d'«attaché» ne convient pas à Kessler. En 1942 puis en 1943, il fera pression sur le DPF pour obtenir une promotion hiérarchique et financière. Ainsi écrit-il à son chef direct, le ministre Walter Thurnheer à Londres: «En ce qui concerne le titre «Attaché» mentionné dans la communication du Département Politique vous comprendrez sans doute que je ne puisse m'en déclarer satisfait. Mon âge et mon expérience me semblent être des raisons suffisantes pour solliciter en ma faveur l'octroi d'un titre plus élevé, fût-il purement honorifique.»<sup>28</sup>

La centrale répond à Thurnheer qu'en raison «des excellents services que votre collaborateur rend à la Légation et pour lui faciliter la création et le maintien des relations nécessaires à son activité»,<sup>29</sup> le Conseil fédéral a décidé de le nommer deuxième secrétaire de légation. Kessler ne se satisfait pas de ce rang, arguant qu'«un second secrétaire de Légation d'un petit pays est en effet loin d'être en mesure de discuter d'une manière véritablement intéressante avec des personnalités anglaises marquantes».<sup>30</sup> Une nouvelle fois, Kessler est soutenu par le nouveau ministre à Londres, Paul Ruegger, pour lequel il est un «journaliste de classe, connaissant admirablement le terrain ici» mais qui a reçu des offres des milieux de la presse pour qu'il revienne à ses premières amours. Dans une sorte d'ultimatum, Ruegger affirme qu'il faut lui octroyer le titre de premier secrétaire pour s'assurer «plus facilement le maintien d'une collaboration de prix».<sup>31</sup> Ce qui est réalisé, puis Kessler est envoyé comme attaché de presse à Washington avec son nouveau titre diplomatique.

Si l'envergure intellectuelle d'Eric Kessler reste en retrait dans le champ culturel, elle est mise à profit dans le champ de la politique internationale. Ce poste d'attaché de presse, sous l'emprise des exigences de la guerre, n'a pas pu développer tout son potentiel culturel. Mais il a montré son utilité et, dans un après-guerre où la Suisse se trouve sur la défensive, le DPF va envoyer, dans les trois principales capitales occidentales, des émissaires pour redorer une image de la Suisse écornée par son attitude face au Troisième Reich. Kessler, lui, est muté aux Etats-Unis pour continuer son activité jusqu'en 1950: il y devient le premier interlocuteur pour une nouvelle diplomatie culturelle, conduite par Pro Helvetia et le service *Information et presse* du DPF. Ces années sont marquées par l'immense écart entre, d'une part, les besoins en communication pour expliquer la position de la Suisse et faire valoir ses réalisations culturelles et, d'autre part, les moyens modestes mis à disposition. La présence d'un attaché de presse sert surtout à informer la centrale sur les sentiments de la presse américaine à l'égard de la Suisse et à introduire quelques entrefilets sur la position helvétique. Face à la tâche, les possibilités de l'économie privée se révèlent bien plus efficaces comme en témoigne le futur successeur de Kessler, Claude van Muyden: «En

toute justice, il convient de relever ici que l'effort publicitaire de la Fédération Horlogère aux Etats-Unis a grandement contribué à renforcer l'efficacité de notre propagande dans ce pays.»<sup>32</sup>

### **August Lindt, «conseiller du Prince»**

A la fin de la guerre, les représentations diplomatiques font part, de manière toujours plus pressante, de leurs besoins croissants en activités culturelles.<sup>33</sup> A Londres, Paul Ruegger presse Max Petitpierre de trouver un successeur à Kessler: «Le champ d'activité qui s'ouvre à un attaché de presse culturel est, aussi à Londres, assez grand pour occuper pleinement et utilement un collaborateur.»<sup>34</sup> Pour ce travail, August Rudolf Lindt incarne parfaitement, dans ses compétences et dans son itinéraire, le nouveau profil de spécialiste externe recherché par le DPF. Rompu au métier de plume par une carrière de journaliste international – il a ramené en Suisse, pour la *National-Zeitung* et le *Journal de Genève*, de nombreux reportages réalisés principalement entre 1932 et 1940 au Proche-Orient, en Afrique et en Europe –,<sup>35</sup> il devient également un héraut de la nouvelle doctrine «neutralité, solidarité, universalité» en œuvrant pour la reconstruction de l'Allemagne comme délégué du CICR à Berlin entre 1945 et 1946.<sup>36</sup> A cela s'ajoute son activité de propagandiste comme chef du service d'information à *Armée et Foyer*: depuis 1941, ses conférences ont retenu l'attention des autorités comme Philipp Etter; ses rapports sur l'image de la Suisse en Allemagne, réalisés lors des camps de ski pour les jeunes Helvètes vivant dans le Reich pendant la guerre, lui ont donné une idée précise sur ce qu'il convient d'entreprendre pour augmenter l'aura du pays à l'étranger. Il y dénonce déjà l'apathie de la Suisse lorsqu'elle devrait résolument répondre aux critiques de la presse nazie.<sup>37</sup>

Cette collusion entre la personnalité de Lindt et la nouvelle politique étrangère de la Suisse s'observe aussi dans le choix opéré par Petitpierre pour nommer le nouvel attaché de presse. Ruegger, avait en effet suggéré à son chef de département plusieurs personnalités, parmi lesquelles Olivier Reverdin, journaliste et helléniste qui revient de Rome où il était chargé des intérêts des ressortissants de pays en guerre,<sup>38</sup> et Sven Stelling-Michaud qui serait utile par ses contacts académiques et éditoriaux.<sup>39</sup> Si le premier ne semble pas avoir été intéressé par cette tâche, il en va autrement pour le second: fils de diplomate, éditeur propagéant un «romandisme intégral» dans l'entre-deux-guerres,<sup>40</sup> helléniste à l'Université de Genève, journaliste – il livrera plus de 650 articles au *Journal de Genève* –<sup>41</sup> et membre de la commission d'intellectuels chargée d'élaborer la structure du futur Institut suisse de Rome, il avoue à Ruegger qu'il se sent

l'âme à rendre service dans «une sphère d'activité vers laquelle je me suis [sic] de plus en plus attiré depuis que la guerre m'a mis en contact avec les problèmes de la politique suisse et de la politique étrangère».<sup>42</sup> Mais le DPF a déjà fait son choix: les activités internationales de Lindt, sa maîtrise de l'anglais et ses relations étroites avec le ministre Walter Stucki, alors numéro deux du DPF, ont pesé lourd dans la balance. Un intellectuel «expert», particulièrement profilé pour les objectifs stratégiques du Département, est ainsi préféré à un intellectuel plus «universaliste».

Lindt est d'abord envoyé en mission spéciale par le DPF afin de renouer les «abgebrochene[n] Beziehungen zwischen der Schweiz und England».<sup>43</sup> Encore sous la bannière d'*Armée et foyer*, il y donne plusieurs conférences, notamment devant la colonie suisse de Grande-Bretagne, sur la «nécessité de la neutralité armée» et le bien-fondé du réduit national tout en se montrant optimiste face à un monde qui permet désormais plus d'ouverture.<sup>44</sup> Il participe ainsi à l'élaboration d'une neutralité à la fois active et mythifiée, valeur cardinale de la politique étrangère d'après-guerre.<sup>45</sup>

A côté du rôle d'informateur politique, l'activité de Lindt est plus concentrée sur les activités de l'esprit que ne l'était celle de Kessler. Elle vise aussi davantage l'opinion publique que celle des élites. L'attaché Lindt mène ainsi plusieurs actions dans la seconde moitié des années 1940: il poursuit l'opération de Kessler pour traduire l'ouvrage d'Edgar Bonjour, *Swiss neutrality: its history and meaning*,<sup>46</sup> plusieurs autres livres sur la réalité politique suisse sont publiés en anglais;<sup>47</sup> en 1946, Londres est la première capitale à recevoir une grande exposition – organisée par Pro Helvetia et subventionnée en majorité par les deniers publics – sur l'architecture contemporaine suisse. Néanmoins, les contacts avec Pro Helvetia restent très ponctuels, marqués par les rivalités entre les deux départements fédéraux; il faudra attendre la formation, en 1951, de la *Commission de coordination pour les relations culturelles avec l'étranger* pour que s'intègrent plus étroitement les actions de la fondation et du DPF.<sup>48</sup>

Lindt, issu également de milieux extérieurs au séoral diplomatique, poursuit par la suite une carrière qui, pour un diplomate, peut être caractérisée de brillante. A côté de postes prestigieux, comme celui d'ambassadeur à Washington (1960–1962), il parvient à mener, presque en parallèle, un cursus dans la coopération internationale, un peu en marge de la politique étrangère mais dont l'importance croît depuis la fin des années 1950. D'abord observateur de la Suisse à l'ONU puis haut-commissaire pour les réfugiés, il continue de façonne, à la suite de Hans Keller, la doctrine de coopération technique en tant que délégué du Conseil fédéral nommé en 1962. Il renonce plus tard également au poste d'ambassadeur à Moscou pour se concentrer sur sa tâche de commissaire général du CICR dans les actions d'entraide au Nigeria. Enfin, au cours des années 1970, il deviendra

presque littéralement «conseiller du prince» en occupant un poste de conseiller personnel du président rwandais Grégoire Kayibanda, poste mis à disposition par la Confédération depuis 1963.

En 1968, il prononce, à la conférence des Droits de l'Homme de Téhéran, un discours au nom de la Confédération dénonçant ouvertement l'apartheid, «sans pour autant que l'Afrique du Sud ne soit évoquée». Ces propos font date et sont récupérés à maintes reprises par les opposants à l'apartheid pour rappeler à la Suisse officielle qu'elle a su, une fois, être moins frileuse.<sup>49</sup> Ils montrent aussi que Lindt, tout en devenant un personnage incontournable de la politique étrangère officielle, a réussi, par son charisme et ses intérêts pour la diplomatie humanitaire, à se tailler une part d'autonomie. A sa retraite, ses ouvrages sur la Suisse en guerre montrent également cette dualité: libre remise en cause de l'attitude officielle lorsque, selon lui, elle fait preuve de lâcheté; loyauté envers une autorité comme le Général Guisan qui personnalise un idéal revendiqué.<sup>50</sup> Posture pragmatique, traditionnelle mais assez hermétique aux compromis sur l'essentiel, posture qui défend une Suisse indépendante et neutre tout en étant ouverte aux souffrances du monde.<sup>51</sup>

### **Bernard Barbey et les limites de l'engagement intellectuel**

Dans l'histoire des intellectuels diplomates, Bernard Barbey (1900–1970) s'impose comme une figure incontournable. Homme à multiples facettes, il est à la fois écrivain, homme du beau monde parisien, diplomate, mais aussi officier de l'Etat-major suisse. Récompensé plusieurs fois pour ses ouvrages, il souffre par contre d'un certain manque de légitimité dans la carrière diplomatique: contrairement à ses homologues Kessler et Lindt, Barbey ne sera jamais ambassadeur. L'administration fédérale a-t-elle voulu le punir d'avoir été trop critique et médiatisé? La question reste ouverte, mais les éléments de réponse abondent.

Né avec le siècle à Montcherand, petit village du Nord-vaudois, Bernard Barbey est issu d'une famille protestante aisée. Après des études en sciences sociales aux universités de Lausanne et Genève, Barbey s'installe avec son épouse Andrée Duval à Paris en 1923, où il commence par travailler comme journaliste. Son premier roman, *Le cœur gros*, paraît en 1924 et connaît un bon succès d'estime, à tel point que le suivant, trois ans plus tard, *La Maladère*, est préfacé par François Mauriac. Celui-ci est alors en pleine gloire littéraire et les deux hommes débutent une amitié qui ne se démentira pas.<sup>52</sup> Tout en continuant de publier,<sup>53</sup> Barbey devient rédacteur en chef de *La Revue littéraire* (1935–1938) puis directeur littéraire chez Fayard (1937–1939).

Mais la mobilisation ramène à la patrie cet officier qui, d'abord versé au service du renseignement, devient dès 1940 chef de l'Etat-major personnel du Général Guisan. Si, durant la guerre, Barbey ne publie pas, il ne perd pas son goût pour l'écriture et tient des journaux qui seront édités par la suite. Dans son *PC du Général Guisan*, paru en 1948 déjà,<sup>54</sup> Barbey rend compte de ses années passées auprès du général, qui a d'ailleurs donné son accord et même encouragé la publication de ses souvenirs. Quant à son activité au service du renseignement, Barbey en tire en 1967 un petit livre, *Aller et retour, mon journal pendant et après la «drôle de guerre»*,<sup>55</sup> dans lequel il relate la mission secrète qui l'a amené à établir des contacts avec l'armée française entre 1939 et 1940. Avec cette mission, Barbey apparaît déjà comme un médiateur, passeur entre deux pays, préfigurant son activité future de diplomate chargé de veiller aux liens culturels entre la France et la Suisse.

Alors que le Général avait proposé son homme de confiance comme attaché militaire pour la légation à Paris – poste qu'il a déjà accepté – Barbey se voit finalement nommé en juillet 1945 attaché de presse, à la demande de Carl Jakob Burckhardt, nouveau ministre de Suisse, lui-même intellectuel proche du pouvoir fédéral. L'écrivain renoue donc avec la ville de ses débuts littéraires. Son rôle aurait pu être davantage celui d'un médiateur que d'un créateur puisqu'il doit désormais assurer les contacts avec la presse et les artistes helvétiques qui «montent à Paris». Mais malgré son emploi du temps désormais surchargé, Barbey continue à écrire, et ceci avec un succès affirmé. Ainsi, son dernier roman, le seul publié dans l'après-guerre, *Chevaux abandonnés sur le champ de bataille*,<sup>56</sup> est distingué en 1951 par le Grand Prix du roman de l'Académie française, ce qui fait de lui le premier Suisse à recevoir cet honneur.

L'attaché culturel peut ainsi, en toute légitimité, se mouvoir dans la «bonne» société littéraire française qu'il fréquente assidûment. Comme diplomate et comme écrivain, Barbey garde aussi des contacts étroits avec les milieux culturels suisses et fait figure de médiateur entre deux pays déjà densément reliés. D'autre part, il est aussi pleinement intégré dans un réseau international plus large, celui de l'UNESCO. Dès l'adhésion de la Suisse (1949), Barbey reçoit la tâche de faire la liaison avec l'organisation qui a son siège à Paris. En 1952, il est nommé délégué permanent pour la Suisse, puis Ministre plénipotentiaire auprès de l'UNESCO en 1957. Nommé au Conseil exécutif en 1964, il y reste jusqu'à son décès accidentel en 1970, alors qu'il a pris sa retraite d'attaché culturel en 1965 – c'est d'ailleurs le seul diplomate helvétique à avoir fait toute sa carrière dans cette fonction.

Mais l'homme de culture agit aussi sur le plan politique, et c'est ici que Barbey révèle son engagement intellectuel. Son terrain privilégié est, l'on s'en doute, celui de la politique culturelle. L'attaché culturel ne veut pas se can-

tonner au rôle d'exécutant que Berne semble parfois lui prêter. Il a son avis sur ce que pourrait ou devrait être la diplomatie culturelle suisse et veut se faire entendre.<sup>57</sup> Son mode d'intervention privilégié est incontestablement l'écriture de rapports, d'une plume adroite et incisive, ne craignant pas de dire ce qui dérange, montrant ainsi un sens critique développé et une certaine indépendance d'esprit.<sup>58</sup> Intellectuel organique, qui vit par et pour le système, ses prises de position se font essentiellement à l'intérieur de l'administration et dans les milieux culturels qui gravitent autour du pouvoir. Inséré dans plusieurs réseaux, Barbey est de toutes les controverses (dont plusieurs sont directement initiées par lui-même) notamment en jouant le médiateur entre les différents cercles de la politique culturelle. On le voit ainsi défendre la création d'un centre culturel suisse à Paris entre 1952 et 1956; proposer l'intégration des associations culturelles dans la Commission de coordination pour les relations culturelles avec l'étranger;<sup>59</sup> ou encore demander la hausse des moyens financiers de Pro Helvetia. Très critique, il ne perd pas une occasion d'exprimer son scepticisme face à l'évolution de la diplomatie culturelle, qui reste trop lacunaire à son goût. Ses rapports annuels à destination de Berne soulignent le manque de moyens financiers et de volonté fédérale ainsi que le problème de la coordination entre les diverses instances responsables du rayonnement culturel. En clair: l'absence d'une politique culturelle bien définie. Les lacunes ne sont pas seulement pointées: Barbey amène des cadres de réflexion sans toutefois proposer de solutions toutes faites.

Barbey incarne un des paradoxes de l'intellectuel, à la fois proche du pouvoir, indélogable de ses positions acquises, mais aussi maintenu à distance par ce même pouvoir, dans un rôle quelque peu subalterne, puisqu'il n'atteindra jamais le rang d'ambassadeur ou de colonel. Certains de ses contemporains n'ont pas hésité à y voir la conséquence de la publication de *PC du Général*, un ouvrage qui encense le Général Guisan: très bien accueilli par le public, il a froissé l'administration.<sup>60</sup> De manière plus générale, c'est sans doute aussi le prix de l'affirmation d'un homme de lettres dans un système diplomatique qui n'autorise pas les combats individuels. Les prises de positions de Barbey pour une politique culturelle plus active à l'étranger, comme par exemple pour l'ouverture d'un centre culturel suisse à Paris au début des années 1950, s'accordent en effet mal avec les exigences de la diplomatie helvétique envers ses employés. En échouant à devenir ambassadeur comme il le désirait, Barbey montre ainsi les limites de l'engagement possible de l'intellectuel dans la sphère diplomatique.

## Conclusion: le rôle de la diplomatie culturelle

La nomination de ces trois premiers attachés de presse et de culture ne correspond pas à un plan d'ensemble de la part du Conseil fédéral. Elle répond davantage aux exigences politiques de l'après-guerre, à une pression, certes légère, du Parlement ainsi qu'aux appels de plusieurs professeurs et hommes de lettres proches du pouvoir. Ajoutons aussi que les restrictions budgétaires pèsent alors lourdement sur le DPF, constraint à diminuer ses effectifs. Ainsi, en 1947 déjà, le DPF prend des mesures pour éviter une augmentation des spécialistes engagés en leur refusant l'accès aux titres diplomatiques réguliers.<sup>61</sup> Voilà qui explique, en partie, que seules trois légations bénéficient d'un attaché de presse durant une dizaine d'année, avant l'attribution d'un conseiller de presse à Cologne en 1957.<sup>62</sup> En 1974,<sup>63</sup> sur nonante missions, seules les ambassades de Paris, Londres, Washington, Cologne et – c'est nouveau – Rome et Vienne (deux postes à temps partiel) possèdent un diplomate entièrement dévoué aux questions culturelles.<sup>64</sup> Considérées comme «le parent pauvre du Département», les affaires culturelles souffrent d'un manque de reconnaissance qui en fait une étape peu porteuse dans la carrière d'un jeune diplomate.<sup>65</sup>

Outre les questions pécuniaires, il s'agit bien d'un problème de connexions entre la sphère diplomatique et le monde culturel: les portes de la diplomatie sont fermées à l'artiste; dans l'autre sens, le diplomate n'a aucune obligation de s'intéresser à la scène culturelle. Seuls les diplomates qui ont une «fibre culturelle» sont réellement des moteurs du rayonnement de la culture suisse.<sup>66</sup>

Les questionnements autour de ces carrières où s'entrecroisent les fonctions de diplomate et d'intellectuel démultiplient les approches possibles. Dans cet article, nous avons exploré plus en détail la problématique des premiers attachés culturels suisses: des personnes à cheval entre le champ diplomatique et culturel dans une période qui leur a ouvert des portes. Ces diplomates, qui ont engagé leur poids d'intellectuels dans leur tâche, l'ont souvent fait au service d'un consensus de politique extérieure formé autour de la neutralité. Elle a servi de boussole à la sortie de la guerre pour orienter la Suisse dans un monde bouleversé mais est restée une abstraction, un discours, que ces nouveaux attachés ont contribué à fixer. Sans cahier des charges et sans titre officiel – tantôt attachés de presse, tantôt attachés culturels –, ils ont eu une certaine liberté pour inventer cette profession. Mais rapidement, ils se heurtent au carcan de la diplomatie helvétique, où les devoirs de discréetion et d'obéissance réduisent considérablement leur activité d'intellectuel. Ces trois différents destins montrent au final les multiples manières de composer avec ces règles rigides.

Si ces diplomates ne sont peut-être pas les premiers à avoir exploré les confins du politique et du culturel, ils ne sont en tout cas pas les derniers. Après eux,

plusieurs diplomates ayant occupé des fonctions dans la diplomatie culturelle s’illustrent par cette double appartenance. Pensons à Frédéric Dubois, attaché culturel à Paris, devenu chef de la section culturelle du DPF et directeur de l’Office fédéral de la culture, qui signe nombre d’ouvrages et de pièces radiophoniques sous le pseudonyme de Julien Dunilac.<sup>67</sup> Ou à Paul Stauffer, également chef de la section culture, qui publie, au cours de sa carrière, des ouvrages historiques sur Carl Jakob Burckhardt, alimentant ainsi une polémique avec la comtesse Marion Dönhoff.<sup>68</sup> Comment leurs itinéraires se partagent-ils entre la diplomatie et les lettres?

L’approche socio-historique, selon la typologie de Sapiro, est très stimulante et permet d’expliquer cette tension entre l’engagement de l’intellectuel et les exigences de la diplomatie. Mais elle n’est pas la seule. Il serait également intéressant de suivre François Chaubet dans une histoire renouvelée des intellectuels et de se pencher sur le contenu des productions littéraires des diplomates en prenant «mieux en compte le contenu des œuvres en relation avec les dispositifs d’institution [...].»<sup>69</sup> Par une lecture interne de leurs ouvrages, on pourrait montrer comment l’écriture littéraire, basée sur les potentialités du langage, et l’écriture diplomatique, basée sur la perception objective des faits, s’inspirent l’une l’autre dans la production livresque des diplomates.<sup>70</sup> Le travail de bibliographie de l’ancien ambassadeur Jacques Rial ouvre déjà cette voie.<sup>71</sup>

Enfin, à la suite des travaux de Bertrand Badie, la question de l’interdépendance entre le champ diplomatique et culturel pose la question de l’entrée progressive de la société civile dans les appareils diplomatiques. Face à une logique de pouvoir qui, dans le cas de la diplomatie, offre «au prince et à ses entourages un abri solide face aux assauts de la démocratisation», il y a, dans le champ culturel, «des groupes qui font de la diplomatie sans le savoir, souvent malgré eux et en poursuivant d’autres fins».<sup>72</sup> La seconde moitié du 20e siècle laisse en effet entrevoir l’arrivée d’un nouveau personnel diplomatique qui contribue au rayonnement culturel: souvent proche de la figure de l’intellectuel «expert», il apporte des expériences professionnelles acquises en dehors du sérail. Mais, comme c’est le cas depuis les débuts de la diplomatie helvétique jusqu’au récent ouvrage de Carla del Ponte,<sup>73</sup> ces nouveaux diplomates venus de l’extérieur sont également soumis à la discréetion et limités dans leur participation aux controverses publiques. Jusqu’à quand?

## Notes

- 1 Pour simplifier notre propos, nous utilisons le terme d'attaché culturel qui recouvre un ensemble plus large et non défini de tâches.
- 2 Claude Hauser, «L'histoire des intellectuels en Suisse: un bilan décennal (1990–2001)», in Michel Leymarie, Jean-François Sirinelli, *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris 2003, 381–382.
- 3 Stefano Baldi, Pasquale Baldacci, *Through the Diplomatic Looking Glass. Books Published by Italian Diplomats Since 1946*, Rome 2007, 63–69.
- 4 Jacques Rial, *Le bicorné et la plume. Les publications de diplomates suisses de 1848 à nos jours. Un essai de bibliographie*, Genève 2008.
- 5 Gisèle Sapiro, «Modèles d'intervention politique des intellectuels. Le cas français», *Actes de la Recherche en Sciences sociales* 176–177 (2009), 14.
- 6 *Ibid.*, 11.
- 7 René de Weck, *La Suisse parmi les nations*, Genève 1947.
- 8 Bernard Barbey, *P. C. du Général. Journal du chef de l'Etat-major particulier du Général Guisan, 1940–1945*, Neuchâtel 1948, qui paraît après de longues tractations avec l'administration fédérale.
- 9 Dans ce contexte est rédigé le rapport «La profession d'écrivain est-elle compatible avec la fonction diplomatique?», non daté (probablement 1947). Archives fédérales suisses (AFS), E 3001 (B), 1000/731/56. Lorsque le DPF se penche sur son propre fonctionnement en 1975, il précise que tout diplomate a le devoir impératif de demander l'autorisation du département avant de publier un écrit. *Un ministère des affaires étrangères s'interroge – Rapport d'un groupe de travail au Chef du Département politique fédéral*, Berne, Département politique fédéral, mars 1975, 62.
- 10 Frédérique Matonti, Gisèle Sapiro, «L'engagement des intellectuels: nouvelles perspectives», *Actes de la Recherche en Sciences sociales* 176–177 (2009), 5.
- 11 Viviane Gabriel, *François Lachenal, un médiateur culturel suisse au service de la réconciliation franco-allemande après 1945*, mémoire de licence, Université de Fribourg 2003, particulièrement 7–12.
- 12 Paul Stauffer, *Carl J. Burckhardt. Zwischen Hofmannsthal und Hitler. Facetten einer aussergewöhnlichen Existenz*, Zurich 1991. Pour la sociabilité intellectuelle de Burckhardt, voir particulièrement 30–52.
- 13 Simon Roth, *Journal de guerre (1939–1945). Un diplomate suisse à Bucarest*. René de Weck, Lausanne 2001, particulièrement 493–494.
- 14 Claude Altermatt, *Les débuts de la diplomatie professionnelle en Suisse (1848–1914)*, Fribourg 1990, 289–304.
- 15 Peter Hug, «Vom Neutralismus zur Westintegration. Zur schweizerischen Aussenpolitik in der Nachkriegszeit», in Walter Leimgruber, Werner Fischer (éd.), *Goldene Jahre. Zur Geschichte der Schweiz seit 1945*, Zurich 1999, 73.
- 16 AFS, E 2001 (E), 1968/1982/45, Lettre d'Armin Daeniker à Alexandre Girardet, Berne, 19. 7. 1946.
- 17 Voir particulièrement le Bulletin sténographique de l'Assemblée fédérale, séance du Conseil des Etats, 2. 10. 1945.
- 18 Formellement, il n'y a jamais eu d'attaché culturel à proprement parler, mais des attachés de presse, officieusement chargés aussi des relations culturelles. Nous continuerons néanmoins, pour la clarté de notre propos, d'employer le terme «attaché culturel» lorsque le volet culturel domine les affaires de presse.
- 19 Franz Kessler, *Die schweizerische Kulturstiftung «Pro Helvetia»*, Zurich 1993, 58.
- 20 Sapiro (voir note 5), 14.
- 21 *Le Journal de Genève*, 23. 6. 1962.

- 22 Lettre de Charles Paravicini à Giuseppe Motta, Londres, 8. 1. 1938. Documents diplomatiques suisses (DoDiS), vol. 12, no 175.
- 23 Sapiro (voir note 5), 22.
- 24 DoDiS, vol. 14, no 1. Notice de Rezzonico, Berne, 15. 1. 1941.
- 25 DoDiS, vol. 15, no 344. Lettre de Kessler à Petitpierre, Londres, 22. 1. 1945.
- 26 «Soft power», «diplomatie d'influence» sont des expressions fréquemment utilisées – en Suisse et à l'étranger – pour décrire les nouveaux champs d'action de la diplomatie. Cette politique d'influence indirecte, par opposition aux politiques coercitives que sont les forces militaire et économique, comprend notamment toute la diplomatie culturelle. Voir par exemple le «Rapport sur la politique extérieure 2009» du Conseil fédéral (2. 9. 1909), 216.
- 27 Neville Wylie, *Britain, Switzerland, and the Second World War*, Oxford 2003, 289.
- 28 AFS, E 2200.40, 1000/1644/4, Lettre de Kessler à Thurnheer, Londres, 10. 3. 1943.
- 29 AFS, E 2200.40, 1000/1644/4, Lettre de Bonna à Thurnheer, Berne, 9. 7. 1943.
- 30 AFS, E 2200.40, 1000/1644/4, Lettre de Kessler à Marcel Pilet-Golaz, Londres, 10. 8. 1944.
- 31 AFS, E 2200.40, 1000/1644/4, Lettre de Ruegger à Pilet-Golaz, Londres, 17. 8. 1944.
- 32 Rapport de Claude van Muyden, Berne, nov. 1948. DoDiS-6040.
- 33 *Feuille fédérale*, 6. 6. 1947.
- 34 AFS, E 2200.40, 1000/1644/25, Lettre de Ruegger à Petitpierre, Londres, 21. 6. 1945.
- 35 Archiv für Zeitgeschichte, Zürich (AFZ), Fonds Lindt, 3. Auslandkorrespondent 1932–1940.
- 36 Annick Jermini, *Entre activité humanitaire et stratégie politique. Le CICR à Berlin et son action en faveur de la population allemande (1945–1953)*, mémoire de licence, Université de Fribourg 2009, 38–55.
- 37 AFZ, Fonds Lindt, 4.6.2. Auslandschweizer-Lager, Rapport de Lindt, «Über das Auslandschweizer – Jugendskilager in Engelberg vom 11. bis 24. 1. 1943», 10. 4. 1945.
- 38 Sylvie Arsever, «Le Genevois Olivier Reverdin est décédé», *Le Temps*, 19. 6. 2000.
- 39 AFS, E 2200.40, 1000/1644/25, Lettre de Ruegger à Armin Däniker (section des affaires étrangères), Londres, 20. 5. 1946.
- 40 Claude Hauser, «Du «romandisme intégral» au «fédéralisme ethnique». Les influences maurasssiennes dans le discours nationalitaire des intellectuels suisses romands (1920–1970)», in Claude Hauser, Catherine Pomeyrols (dir.), *L'Action française et l'étranger. Usages, réseaux et représentations de la droite nationaliste française*, Paris 2001, 26.
- 41 *Le Journal de Genève*, 18. 2. 1986.
- 42 AFS, E 2200.40, 1000/1644/25, Lettre de Sven Stelling-Michaud à Ruegger, Genève, 8. 3. 1946.
- 43 AFZ, Fonds Lindt, 4. 1972. Korrespondenz Lindt A–Z, Lettre de Lindt à Oscar Frey, 5. 3. 1945.
- 44 *Le Journal de Genève*, 30. 10. 1946.
- 45 Antoine Fleury, «De la neutralité «fictive» à la politique de neutralité comme atout dans la conduite de la politique étrangère», *Politorbis* 44/1 (2008), 5.
- 46 Edgar Bonjour, *Swiss neutrality: its history and meaning*, Londres 1946.
- 47 Parmi ces ouvrages, il faut citer: William Rappard, *Collective Security in Swiss Experience*, Londres 1946; André Siegfried, *Switzerland, a Democratic Way of Life*, Londres 1950.
- 48 AFS, E 3001 (B), 1000/731/56, PV de la conférence concernant la coordination dans le domaine de la propagande culturelle, Berne, 21. 9. 1951.
- 49 Georg Kreis, *La Suisse et l'Afrique du Sud*, Genève 2007, 443.
- 50 August Lindt, *Le temps du hérisson; souvenirs 1939–1945*, Genève 1995, 49.
- 51 Rolf Wilhelm, Pierre Gygi et al., *August R. Lindt. Patriot und Weltbürger*, Berne 2002. Les articles donnent un large aperçu des positions de Lindt pendant un demi siècle.
- 52 Jean-Luc Barré, *François Mauriac, Biographie intime. 1885–1940*, t. 1, Paris 2009, 391 ss.

- 53 *Le camarade abandonné*, Marseille 1927; *Toute à tous*, Paris 1930; *La Maison d'illusions*, recueil de nouvelles, Paris 1933; *Le crépuscule du matin*, Paris 1938.
- 54 Barbey (voir note 8). Cet ouvrage est traduit en allemand et publié la même année chez l'éditeur bernois Herbert Lang.
- 55 Bernard Barbey, *Aller et retour. Mon journal pendant et après la «drôle de guerre»*, 1939–1940, Neuchâtel 1967.
- 56 Bernard Barbey, *Chevaux abandonnés sur le champ de bataille*, Paris 1951.
- 57 Voir notamment son rapport «Développement de nos relations culturelles avec l'étranger: Esquisse d'une solution», 5. 7. 1950 (AFS, E9500.1, 1970/221/14), dans lequel il propose de charger la Commission nationale suisse pour l'Unesco de la coordination des relations culturelles avec l'étranger.
- 58 Il n'hésite ainsi pas à dénoncer «l'empirisme» de l'expansion culturelle: «[...] nous sommes arrêtés par des difficultés: défaut d'inventaire de nos ressources, délais excessifs, problèmes de financement.» AFS, E 2003 (A), 1970/115/89, Exposé présenté par Barbey à l'Assemblée annuelle de la Commission de coordination pour les relations culturelles avec l'étranger, Zurich, 25. 1. 1954.
- 59 AFS, E2400, 1000/717/253, Bernard Barbey, «Rapport de la légation de Suisse en France sur son activité en 1952».
- 60 Carl Jakob Burckhardt, par exemple, lui rend hommage dans la *Gazette littéraire* du 7. 2. 1970 en soulignant que Barbey a publié avec *PC du Général* un livre courageux qui lui a sans doute coûté sa carrière. Tout en étant un hymne au Général Guisan, l'ouvrage comporte en effet des critiques sévères à l'égard de l'Etat-major suisse encore en place après la guerre.
- 61 AFS, E 2001 (E), 1968/1982/45, Proposition du DPF au Conseil fédéral, 30. 1. 1947.
- 62 La légation puis l'ambassade de Suisse en RFA se trouve en effet à Cologne jusqu'en 1977.
- 63 En 1978, on compte aussi un attaché culturel à New York et Tokyo, et Bonn a remplacé Cologne. AFS, E 2003 (A), 1990/3/400, Note de la direction administrative au chef du Département, 25. 7. 1978.
- 64 AFS, E 2003 (A), 1988/15/422, Paul Stauffer, «Aktennotiz zur Frage der Existenzberechtigung von Kulturattaché-Posten an schweizerischen Botschaften», 4. 6. 1974.
- 65 AFS, E 2003 (A), 1984/84/387, Etienne Vallotton, «Réflexions sur le service des affaires culturelles (sections des affaires culturelles et attachés culturels)», 28. 11. 1972. Cette observation est confirmée par Frédéric Dubois, chef de la section culturelle du Département fédérale des Affaires étrangères (DFAE), à la fin des années 1970. Entretien avec Frédéric Dubois, 6. 1. 2010.
- 66 Aujourd'hui, la fonction d'attaché culturel n'existe plus dans le sens de diplomate spécialisé dans le domaine culturel sur le long terme. Le corps diplomatique suisse est composé de généralistes, s'occupant tantôt de commerce, tantôt de science, tantôt de culture. Un service spécial, composé d'employé-e-s du DFAE permet de renforcer certaines ambassades, comme celles de Berlin et New York par exemple, en leur attribuant pour un temps plus ou moins long des «attachés culturels» mais ceux-ci ne font plus partie de la carrière diplomatique. Entretien avec Niculin Jäger, chef de la section politique du Centre de Compétence pour la politique étrangère culturelle, et Fransiska Heimgartner, cheffe de la section projets culturels, DFAE, 25. 2. 2009.
- 67 Voir l'autobiographie poétique de Dubois alias Dunilac: Julien Dunilac, *La Dernière Tonte avant l'hiver*, Lausanne 2009.
- 68 Marion Gräfin Dönhoff, «Absurde Vorwürfe», *Die Zeit*, 1. 11. 1991.
- 69 François Chaubet, «Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle. Bilan provisoire et perspectives», *Vingtième siècle* 1 (2009), 184.
- 70 Baldi/Baldocci (voir note 3), 68.
- 71 Rial (voir note 4).
- 72 Bertrand Badie, *Le diplomate et l'intrus. L'entrée des sociétés dans l'arène internationale*, Paris 2008, 275.

- 73 Carla del Ponte, *La traque, les criminels de guerre et moi. Madame la Procureure accuse*, en collab. avec Chuck Sudetic, Paris 2009. Cette ancienne procureure du Tribunal Pénal International, devenue ambassadrice de Suisse à Buenos Aires à la fin de son mandat, s'est vu interdire par le DFAE de donner une conférence de presse sur son livre. Voir François Modoux, «Carla Del Ponte empêchée de promouvoir son livre», *Le Temps*, 8. 4. 2008.

## Zusammenfassung

### **Kulturattachés. Intellektuelle am Scheideweg**

Kulturattachés, seit dem Ende des Zweiten Weltkriegs auf der Bildfläche, sind Diplomaten der besonderen Art, die sich den häufig entgegengesetzten Gebieten Staat und Kultur verschrieben haben. Ihr Pflichtenheft ist schwer zu umreissen und reicht von Informationsvermittlung über politische Überzeugungsarbeit hin zum Bemühen, schweizerische Kultur bekannter zu machen. Eingestellt aufgrund ihrer intellektuellen Kompetenzen und ihrer geisteswissenschaftlichen Bildung, passen sich diese Persönlichkeiten unterschiedlich an ihre neuen Aufgaben an, ohne immer erfolgreich die Repräsentation der Eidgenossenschaft mit einer unabhängigen Intellektualität in Einklang bringen zu können. In diesem Beitrag werden drei sehr unterschiedliche Vertreter des Fachs dargestellt: zum einen der Journalist, Eric Kessler, der seine Karriere zielstrebig verfolgt, indem er sich rasch in sein Aufgabengebiet als Diplomat eingewöhnt; ihm entgegengesetzt agiert der Schriftsteller Bernard Barbey, dem, da er seiner kritischen Haltung treu bleibt, der Aufstieg, den er anstrebt, verweigert wird. Innerhalb dieser beiden Extreme arrangiert sich Auguste Lindt, Kommunikationsspezialist, in der Rolle des Beraters der Herrschenden, der gewandt zwischen der diplomatischen Welt und unabhängiger Expertentätigkeit hin- und herpendelt.

Diese drei Beispiele illustrieren, welche Rollen diese Experten im Rahmen einer schweizerischen Kulturdiplomatie spielen – es sind dies Darstellungen von möglicherweise Privilegierten unter den Schweizer Intellektuellen. Die Beispiele veranschaulichen potenzielle Spannungen, aber auch Chancen der Annäherung zwischen Kultur und Staat.

(Übersetzung: Ursula Rettinghaus)